

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 26 juin 2014

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Michael BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Jean-Marc COPPOLA - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Marc LOPEZ - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Martine MATTEI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Maxime TOMMASINI - Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Mireille BENEDETTI représentée par Régine GOURDIN - Roland BLUM représenté par Albert GUIGUI - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Eugène CASELLI - Sandrine D'ANGIO représentée par Antoine MAGGIO - Patrick GHIGONETTO représenté par Patrick BORE - Roland GIBERTI représenté par Laure-Agnès CARADEC - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Louisa HAMMOUCHE - Laurence LUCCIONI représentée par Daniel HERMANN - Christophe MASSE représenté par Marc LOPEZ - Florence MASSE représentée par Vincent GOMEZ - Guy MATTEONI représenté par Laurent LAVIE - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Lisette NARDUCCI représentée par Michel DARY - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Grégory PANAGOUDIS représenté par Guy PONTOUS - Roland POVINELLI représenté par Janine MARY - Georges ROSSO représenté par André MOLINO - Roger RUZE représenté par Bernard MARTY - Martine VASSAL représentée par Marine PUSTORINO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Alain CHOPIN.

Signé le 26 Juin 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 27 Juin 2014

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

POR 005-241/14/CC

**■ Paiement de la cotisation 2014 au réseau IDEAL Connaissances - Activités portuaires
DIPOR 14/11123/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole est compétente pour la gestion des ports de plaisance. Avec une façade littorale de 24 ports de plaisance représentant près de 8 600 places, elle figure au deuxième rang des pôles de plaisance européens.

IDEAL Connaissances est une société de gouvernance publique qui émane des collectivités territoriales et qui accompagne la mutualisation des connaissances des collectivités sur l'ensemble des champs de compétences. Cet organisme regroupe quarante communautés professionnelles abordant chacune un champ de compétence précis dont fait partie le Réseau Activités Portuaires.

Le Réseau Activités Portuaires a pour vocation de fédérer tous les acteurs publics et partenaires privés en charge de ces activités au sein d'une communauté professionnelle, pour les inciter à partager leurs expériences et favoriser l'entraide dans un cadre sécurisé.

Le Réseau a donc pour objet l'échange de savoir-faire dans les pratiques des Collectivités Territoriales et se base sur :

- une plateforme internet d'échanges, où les utilisateurs peuvent échanger via un forum et une bibliothèque, et sur l'organisation de formations à destination des agents et élus des collectivités territoriales.

L'abonnement au Réseau Activités portuaires donne droit à :

- 25h de formations gratuites chaque année sans plafonnement du nombre de participants,
- des e-Rencontres Techniques,
- des Web conférences à distance,
- des expertises sur demande, à solliciter auprès du Pôle Experts.

Le réseau Activités Portuaires permet de favoriser les échanges d'expériences et de savoir faire et de créer un patrimoine de connaissances destiné à mieux faire connaître la vie maritime et les acteurs locaux.

Ainsi en 2014, Idéal connaissances propose des Rencontres Techniques au mois de juin et octobre qui traiteront de thèmes tels que les différents rôles des polices portuaires et la fin des concessions portuaires.

Le réseau Activités Portuaires prévoit également un ensemble de formations spécifiques aux métiers portuaires. La participation des agents des collectivités adhérentes à ces formations s'effectue sans contre partie financière.

A ce titre, Marseille Provence Métropole souhaite poursuivre son adhésion à Idéal Connaissances - Réseau activités portuaires.

Le montant de la cotisation est fixé au titre de l'année 2014 à 3 000 euros.

Signé le 26 Juin 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 27 Juin 2014

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération POR 006-221/13/CC du 22 mars 2013 approuvant l'adhésion de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au réseau Idéal Connaissances Activités Portuaires et paiement de la cotisation 2013.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est important pour Marseille Provence Métropole de renouveler l'adhésion au réseau Activités Portuaires du réseau Idéal Connaissances regroupant de nombreux acteurs publics et privés du territoire français en la matière ;
- Que cette adhésion permet de participer à des formations sans contre partie financière ;
- Qu'en 2013, elle a donné la possibilité de faire participer des agents à des échanges et des vidéo conférences sur des sujets relevant des problématiques de la plaisance.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvé le paiement à l'association « Idéal Connaissances - Réseau Activités Portuaires » de sa cotisation d'un montant de 3 000 euros pour la cotisation 2014.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Annexe Ports de la Communauté Urbaine : Sous-Politique B220 – Nature 6281.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
aux Ports et Espace maritime

Claude PICCIRILLO

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Ports et espace maritime

Guy PONTOUS

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 26 Juin 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 27 Juin 2014